

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**



MON SUIVI DU DIABÈTE

Avec  **sophia**, l'Assurance Maladie
m'accompagne pour mieux vivre avec
un diabète

Je fais le point sur les examens de suivi du diabète

Les 7 examens recommandés

Les complications du diabète se développent silencieusement au niveau du cœur, des yeux, des reins...

Des examens réguliers sont nécessaires pour suivre l'évolution du diabète et dépister d'éventuelles complications.

Plus les complications sont dépistées rapidement et traitées tôt, plus le traitement mis en place est efficace.



Bilan lipidique

1 FOIS / AN

Dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1c)

2 FOIS / AN
AU MOINS

Ces examens sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie dans le cadre d'un diabète déclaré en Affection de longue durée (ALD).



Examen du fond d'œil

TOUS LES 2 ANS AU MOINS
(TOUS LES ANS POUR LES PATIENTS SOUS INSULINE)



Bilan dentaire

1 FOIS / AN



Électrocardiogramme (ECG)

1 FOIS / AN



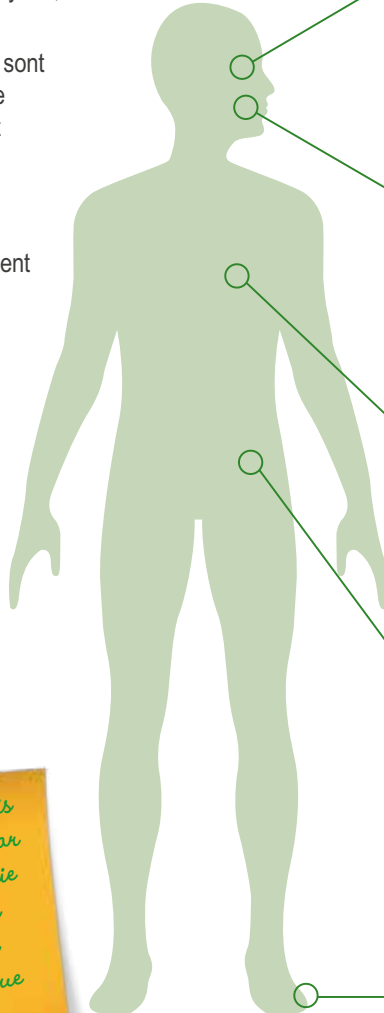
Bilan rénal
(prise de sang + analyse d'urine)

1 FOIS / AN



Examen des pieds

1 FOIS / AN



Le service sophia m'accompagne pour mieux vivre avec un diabète

Mieux connaître le diabète et adapter ses habitudes permettent de mieux vivre au quotidien et de réduire les risques de complications.

Concrètement, une fois inscrit(e) au service sophia, vous pourrez :

► **approfondir vos connaissances grâce à :**

• **ameli-sophia.fr**

un site avec une information validée sur le diabète, ses complications, ses traitements, ses examens de suivi, des recettes adaptées etc...



• **des livrets Repères**

une collection pratique et concrète sur les différentes thématiques liées au diabète : soin des pieds, repas de fête, prévention des complications, activité physique...

Réalisés en collaboration avec l'INPES et les associations de patients

• **« sophia et vous »**

un journal pour partager le vécu des autres patients et l'expérience des professionnels de santé.



Élaboré avec des médecins et les associations de patients



► **bénéficier de conseils personnalisés par téléphone**

avec le soutien d'un infirmier-conseiller en santé.

sophia est un service de l'Assurance Maladie gratuit et sans engagement.

Je m'inscris dès maintenant au service sophia



En ligne

- ▶ **sur ameli-sophia.fr**, à l'aide de mon identifiant sophia présent sur mon courrier d'invitation.
- ▶ **ou sur mon compte ameli** directement dans mon espace prévention sophia.



Par courrier

- ▶ En envoyant le bulletin d'inscription rempli avec son enveloppe T sans l'affranchir.

Pour en savoir plus

- ▶ Renseignez-vous sur ameli-sophia.fr
- ▶ Ou appelez le :

Métropole	0 809 400 040
Antilles & Guyane	0 809 100 097
La Réunion	0 809 109 974

Service gratuit + prix appel

ameli-sophia.fr